

**Présents :**

Présidente de la séance : Mme Gérard T., directrice

Enseignantes : Mme Barillot C., Mme Guyomard C.

Parents Elus : M. Faccini J., Mme Sirera D., Mme Veylon P., Mme Barbedette V., M. Seube F., Mme André S.

Municipalité : Mme Blouin M. (adjoite aux affaires scolaires).

ATSEMS : Mme Morellec I., Mme Gaillard M.N.

Secrétaire de séance désignée : Claudie Barillot

**Excusés** : Mme Le Roux (nommée sur une autre école), Mme Tigeot (brigade), Mme Le Garff (mi-temps) ; M. Letort, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Chartres de Bretagne ; M. Gaudin, Maire de la commune.

- **Approbation du procès-verbal du Conseil d'école du 14 mars 2017**

Le compte rendu du procès-verbal du dernier Conseil d'école a été reçu et approuvé par les membres présents.

- **Présentation de nouveaux personnels et de quelques changements relatifs à la fusion**

Mme Typhen Gérard quittera la direction de l'école maternelle de Pont Péan à la rentrée prochaine et Mme Ghislaine Roptin assurera la direction de l'ensemble du groupe scolaire avec une décharge complète. Le bureau de direction se situera dans l'immédiat dans les locaux de la maternelle à l'emplacement actuel en attendant des travaux dans l'espace jeunesse (La salle multimédias deviendra salle des maîtres).

Deux départs d'enseignante sont également à noter, ceux de Mme Marie-Christine Le Roux et de Mme Rozenn Le Garff. Mme Sandrine Parent qui était nommée à titre provisoire et Mme Elodie Tigeot qui a effectué le remplacement de Mme Rachel Guyomard ont également obtenu leur nomination sur d'autres postes.

Trois nouvelles enseignantes sont donc nommées et devraient prendre la responsabilité d'une classe en maternelle sous réserve de changements possibles en cours d'élaboration des répartitions : Mme Juline Martin (actuellement en poste à Bain de Bretagne), Mme Héroïse Boudier (bien connue sur l'école) et Mme Sandrine Guillemain (actuellement en poste à Rennes) auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

Dans le contexte de la fusion, les enseignantes demandent à ce que des bips permettent l'accès à l'ensemble des bâtiments et à ce qu'une signalisation soit prévue pour indiquer l'entrée de l'école ainsi que le bureau de direction (bip à donner début juillet).

Il n'y aura plus désormais qu'un « enseignant remplaçant » rattaché à l'école, M. Denis Primault. Ainsi, Véronique Cochet sera rattachée à une autre école l'année prochaine.

Deux temps de portes ouvertes se dérouleront sur l'ensemble du groupe scolaire :

- un temps d'accueil des nouvelles familles côté maternelle le vendredi 16/06 à partir de 17h45 avec la directrice, les enseignantes des PS, l'adjoite aux affaires scolaires et Mme Blouin, et un représentant de l'APE.
- un temps de réunion et de visite pour les familles des futurs CP côté élémentaire le mardi 27/06 de 17h00 à 19h.

- **Les prévisions d'effectifs**

Aujourd'hui, 164 élèves sont inscrits pour la rentrée prochaine, soit 16 TPS (inscription sous réserve de l'évolution des effectifs, dont 10 arrivées en janvier), 51 PS, 46 MS et 51 GS. Cela correspond à peu près au nombre d'élèves en début d'année. On peut s'attendre encore à une arrivée d'une dizaine d'enfants, ce qui porterait les effectifs à plus de 170.

Du point des répartitions, il n'y a pas de scénario arrêté mais nous serons probablement sur des compositions de classe assez similaires à cette année. Mme Blouin annonce que peu de logements seront livrés cette année.

Le vendredi 16 juin à 17h45 est la date retenue pour les portes ouvertes de l'école afin d'accueillir les familles des nouveaux élèves de la rentrée prochaine. Elles se dérouleront en présence de l'APE et de Mme Blouin.

- **Bilan des actions pédagogiques 2016-2017 du projet de l'école :**

Musée des Beaux Arts : Trois classes se sont rendues au musée des Beaux Arts de Rennes. La classe de PS/MS est allée à la rencontre d'un tableau de Rubens sur le thème des animaux et des hommes, les MS/GS ont découvert un tableau de Geneviève Assé et les GS un tableau de Yves Tanguy. Les animations proposées par le musée mêlent des temps d'observations riches en commentaires de la part des enfants et des temps d'activités pendant une heure. Les élèves, d'une manière générale, soutiennent leur attention et laissent fonctionner pleinement leur imaginaire. La séance des GS précédait

de quelques jours la nuit des musées lors de laquelle Yves Tanguy était à l'honneur, ce qui a donné à certains l'envie de s'y rendre.

Echanges GS/CP : Plusieurs échanges entre les GS et les CP s'organisent durant cette période :

- Des élèves de CP viennent lire des histoires aux MS/GS ;
- Les CP reviendront passer une matinée dans les classes de GS tandis que les GS iront découvrir les classes de CP le vendredi 23 juin (1h dans chaque classe de de CP)

Sorties : Les MS et PS/MS ont réalisé leur première sortie à Fénicat le 13/03 et le 02/05, les GS ont fait leur deuxième sortie à Fénicat le 09/05 et les MS/GS s'y rendront le 16/06. La météo a heureusement été favorable à chacune de ses sorties qui enchantent les adultes comme les enfants grâce à la qualité de l'accueil et à la variété des activités. Les enfants développent peu à peu des liens privilégiés avec les animaux et gagnent en confiance.

Les différentes sorties de fin d'année sont les suivantes :

- Les classes de TPS/PS et les MS passeront une matinée à la petite ferme « La Fresnais » de Laillé le 26/06 et le 30/06
- Les classes de PS/MS et de MS/GS se rendront une journée au zoo de Branféré le 30/06
- La classe de GS ira une journée à Rennes le 20/06, la matinée au parc du Thabor et l'après-midi aux Champs Libres pour deux activités autour de l'astronomie.

USEP : Toutes les classes ont participé à deux rencontres USEP au cours de l'année. Seule la classe de Mme Barillot n'a fait qu'une sortie, l'autre étant annulée à cause des conditions météorologiques, comme l'année précédente. La dernière sortie se déroulera au parc de Chartres de Bretagne le mardi 27/06 pour des parcours vélo avec la classe de GS.

De plus, une journée autour des jeux traditionnels bretons en lien avec les classes de CM1 et CM2 qui participeront à l'animation des ateliers aura lieu vendredi 16/06 et concernera toutes les classes de maternelles. Cette journée ouvre le projet jeu qui prendra toute son ampleur l'année prochaine.

Passerelle : Le projet passerelle se poursuit en collaboration avec l'espace petite enfance. Les classes de petites sections accueillent les futures petites sections de la rentrée 2017. Trois à quatre enfants, accompagnés d'une animatrice de l'espace petite enfance, viennent participer aux activités et à la vie de classe généralement le mercredi matin pendant une heure.

- **Point sur l'élaboration d'un carnet de suivi commun en maternelle**

Le carnet de suivi des apprentissages qui constituera l'outil commun pour l'année prochaine est en cours d'élaboration. La forme qu'il revêtira a été déterminée. Il s'organisera dans l'immédiat autour d'une sélection d'attendus de fin de cycle dans les domaines « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » (L'oral et l'écrit) et « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée ». Pour chacun de ces attendus, l'équipe a retenu plusieurs indicateurs de progrès.

Il s'étoffera au fur et à mesure de l'année avec les traces des productions des élèves et les bilans de l'enseignante. Les enfants seront associés le plus possible à la réalisation de ce carnet.

- **Projet informatique**

Un projet informatique est en fin de construction sur l'ensemble de l'école (maternelle + élémentaire). Il vise à donner toute sa place au numérique dans les apprentissages en lien avec les programmes. Au cycle 1, il est précisé que, dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée. Ainsi, les élèves sont amenés à manipuler ordinateur, tablette et appareil photo numériques. Des recherches ciblées sont également effectuées et commentées par l'enseignant. Dans ce cadre-là, les besoins des classes ont été répertoriés afin de définir un certain nombre de demandes d'investissement à échelonner sur plusieurs années.

Mme Blouin est réticente à l'utilisation des tablettes et signale que l'école n'en sera pas dotée dans les 5 ans à venir. Mme Veylon intervient en faveur des tablettes dans le cadre d'une initiation conduite par les enseignants.

- **Nouvelles procédures de suivi des crédits scolaires**

Une nouvelle procédure de suivi des crédits scolaires est entrée en vigueur et est plus contraignante. Le fonctionnement se fera désormais par bon de commandes et d'engagements à soumettre avant tout achat par un enseignant. Il est demandé une souplesse de cette procédure pour les petits achats à la SADEL.

Mme Blouin précise que désormais un bon de commande ou un devis est nécessaire pour la gestion de tout budget, mais que cela n'empêche pas les enseignantes de procéder directement à leurs achats à la SADEL en se munissant d'un bon de commande au moment de la facturation. Mady Baudais est présente tous les lundis matins au pôle enfance jeunesse pour faire le point.

- **Semaine-test de la cantine**

Deux semaines-test ont été mises en œuvre dernièrement à la cantine afin de revenir au service à table. Il semble ressortir de cet essai que la gestion du bruit et du temps sont assez problématiques. Un bilan a été fait par les différents partenaires qui sera édité prochainement avant d'envisager une mise en place éventuelle à la rentrée 2018.

- **Délais pour les travaux demandés**

Il est constaté par l'équipe enseignante des délais très importants entre les demandes de travaux et leur réalisation (qu'ils soient coûteux ou moins coûteux) :

- L'aménagement d'un vestiaire dans le hall pour la classe de MS est demandé depuis au moins 2008.
- L'agrandissement du local à vélos (revoir la rampe), fait également partie des demandes récurrentes, ainsi que la signalisation pour le petit parking (sens interdit + macarons, arrêté du maire).
- Des travaux qui relèvent du bien-être et de la sécurité ne trouvent pas non plus écho. Les questions de chauffage, de luminaires (à l'origine de plusieurs consumations), et d'amiante restent en suspens. A ce propos, le dernier dossier technique amiante, qui doit être consultable à l'école, n'a toujours pas été transmis à la directrice. Ces différents points préoccupent fortement l'équipe enseignante et seront consignés dans le registre sécurité de l'école afin de suivre leur traitement.

En réponse, Mme Blouin informe que la peinture du hall est prévue pour les semaines 29 et 30, pas celle des portes pour l'instant. Les peintres devraient se présenter pour le choix des coloris. La porte d'entrée sur le côté est également un dossier en cours, avec une rampe. Le petit parking ne sera plus accessible à tous dès la fin des travaux de voirie.

En considérant, le diagnostic amiante qui a eu lieu et le diagnostic énergétique à venir, la question des travaux plus importants devraient être posée.

- **Questions diverses :**

1 - Une structure nécessite beaucoup de surveillance, est-ce adapté à une cour de maternelle ?

La structure en place dans la cour de récréation est homologuée depuis une vingtaine d'années et très peu d'accidents importants ont eu lieu au cours de cette période. Plus d'incidents ont pu être observés avec les bordures en ciment. La nouvelle marche avec une arête et le pas de porte de la future entrée en maternelle (sur le côté) paraît aussi plus accidentogène.

Elle nécessite bien sûr des règles à respecter et une vigilance particulière avec les plus petits.

2 - Pourquoi les MS qui mangent à la cantine sont couchés ?

La sieste des moyens s'envisage normalement dans un projet qui inclut le périscolaire, les enseignantes et la famille. Il doit y avoir précédemment cette concertation.

3 - Pourquoi n'y a-t-il rien de fait pour le carnaval, la fête des mères et la fêtes des pères ?

Ce sont des choix d'école qui ont déjà été exposés.

4 - Le nombre d'enfants par classe nous semble important : est-il prévu des créations de classe ?  
Il n'y a plus de piscine durant la maternelle ?

Ceci est dépendant de l'inspection académique et de l'éducation nationale.

Mme Blouin informe qu'une réunion publique sur les nouveaux rythmes se tiendra à 18h30 à Beausoleil le 4 juillet.